

Délibération n° 2018-03-26

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

Objet

Contractualisations :
Avenant financier
2018 relatif au
contrat de ruralité
avec l'État

Rapporteur

VEISSIERE Bernard

Date de convocation

19 juin 2018

**Date d'affichage du
compte-rendu**

4 juillet 2018

**Nombre de
conseillers**

En exercice : 126
Présents : 90
Votants : 98
Pour : 98
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 26 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	BERNARD Jean-Paul
BERTHELOT Pascal		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrich
BRUN Pascale	BRUNETTI Graziella	CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	DUBOIS-DUTHEIL Nathalie	
FONTAINE Benoît	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
COSTON Marie	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	DESIGNES Jean
	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain	FRAISSE Pierre-Luc
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	HERCEGFI Serge
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LOUBINOX Nathalie
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre	LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
	NUÑEZ Aurélie	OLIVIER Christian
	PELISSIER Patrick	COUTAREL Bernard
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	ZANIN Nathalie

Absents ayant donné pouvoir (8) : BONNAFOUX Daniel à TINET Georges, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, MAERTEN Christian à VEISSIERE Bernard, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, NICOLLET Michel à JAMON Marc, PAILLONCY Brigitte à KAROUTZOS Christian, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (8) : CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LETELLIER Josiane, PELOU Michel.

Absents (28) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BESSEYRE Fabien, CHANIMBAUD Lionel, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LANCRENON Maria, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, ROUX Bernard, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU l'arrêté préfectoral n° 17-02535 en date du 20 décembre 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2018 ;

VU la convention financière annuelle relative au contrat de ruralité 2018 ci-annexée ;

CONSIDÉRANT qu'un contrat de ruralité a été signé entre l'État et l'Agglo Pays d'Issoire ;

CONSIDÉRANT que ce contrat permet de mobiliser une enveloppe d'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), et de tous les autres fonds d'État spécifiques (ex : Fonds d'État dédié au logement ou à l'environnement) ;

CONSIDÉRANT qu'en tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de 2017 à 2019 ;

CONSIDÉRANT que ce contrat :

- fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet ;
- s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes ;
- décline des objectifs et un plan d'actions sur des thématiques prioritaires ;

CONSIDÉRANT que l'avenant ci-dessous liste dans un tableau les actions à maîtrise d'ouvrage de l'Agglo Pays d'Issoire à engager pour l'année 2018, et que cela pourra être complété par la liste des actions à maîtrise d'ouvrage communale proposée par l'État appelant notamment de la DETR 2018 ;

CONSIDÉRANT qu'au titre de l'année budgétaire 2018, sur la base des actions programmées, les crédits appelés s'élèvent ainsi à :

Axes	PLAN D' ACTIONS PAR THEMATIQUE	CONTRAT	Echéance pressentie	Maître d'ouvrage pressenti	Approche financière en € HT	Part MO	Part Etat CONTRAT RURALITE	Part autre financeurs
1	Mise en œuvre d'une ingénierie au service des communes							
2	Finalisation du maillage enfance-jeunesse							
2018-1	Pôle enfance-jeunesse (tranche 3) à Plauzat	Ruralité	2018	Agglo	633 287	250 582	150 000 DETR	232 705
3	Une offre culturelle et sportive pour tous et partout							
4	Maisons des services aux publics (MSP) et accès aux soins							
2018-2	Construction d'une maison médicale pluridisciplinaire à Champeix	Ruralité	2018	Agglo	962 800	612 800	150.000 DETR	200 000

2018-3	Maintien des services publics – Création d'une Maison de services tête de réseau (tranche 1) à Issoire	Ruralité	2018	Agglo	6 376 000	3 376 000	150 000 DETR 2018 (sur étude 630 000 €) 150 000 DETR 2019 (sur aménagements extérieurs 816 000 €) 580 523 € DSIL 2018 (sur travaux 4 200 000 €) 219 477 € DSIL 2019 (sur aménagements plateaux)	1 900 000
5	Attractivité renforcée : bourgs-centres & villages							
6	Booster l'économie							
2018-4	Pôle commercial d'Auzat-la-Combelle	Ruralité	2018	Agglo	1 400 000	500 000	150 000 DSIL Grand projet	750 000
2018-5	Aménagement de rues dans les zones d'activités	Ruralité	2018	Agglo	160 000	112 000	48 000 DETR	0
2018-6	Aménagement de la zone d'activités du Sifflet	Ruralité	2018	Agglo	1 300 000	1 150 000	150 000 DETR	0
7	Transition écologique et énergétique							
8	Répondre au besoin de mobilité							

CONSIDÉRANT que d'autres aides financières, notamment la DETR, sont attribuées, ou en cours d'attribution, de l'État au bénéfice d'autres projets communaux ;

CONSIDÉRANT le tableau ci-dessous :

Collectivité	Catégories travaux	Libellé de l'opération	Montant des travaux	Coût retenu	Taux	Subvention demandée
ANZAT-LE-LUGUET	Bâtiments communaux et intercommunaux	Mise en accessibilité du bâtiment mairie et logements	20 405,00	20 405	30%	6 122
ANZAT-LE-LUGUET	Réserves incendie	Création d'une réserve incendie	4 436,03	4 436	30%	1 331
ANZAT-LE-LUGUET	Soutien à l'activité touristique	Installation d'une douche dans les locaux de la salle polyvalente	2 187,00	2 187	30%	656
AULHAT-FLAT	Aménagement de bourg et de village	Aménagement du bourg entre Aulhat et Flat	370 000,00	370 000	30%	111 000
BANSAT	Bâtiments communaux et intercommunaux	Aménagement atelier communal	105 032,28	105 032	30%	31 510
BERGONNE	Voirie	Réfection des chemins Roze, de la tour et des charpentiers + mur de soutènement rue St Jacques	18 645,55	18 646	30%	5 594
BRENAT	Bâtiments communaux et intercommunaux	Création cantine	89 940,00	89 940	30%	26 982
BROC (LE)	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réhabilitation de 2 granges en maison des associations et maison des chasseurs	250 000,00	250 000	30%	75 000
CHALUS	Aménagement de bourg et de village	Accessibilité cour mairie	6 773,00	6 773	30%	2 032
CHAMEANE	Voirie	Gros travaux de voirie	103 061,00	100 000	30%	30 000
CHAMPAGNAT-LE-JEUNE	Bâtiments communaux et intercommunaux	Toiture mairie et église + menuiseries extérieures	33 470,00	33 470	30%	10 041
CHASSAGNE	Voirie	Intérieur village Vaissière, village Brugelet, Rte du Brugelet, Rte de Combe (de la RD jusqu'à l'intérieur du village), Rte de Pouchenigüe au carrefour de la route du brugelet	59 950,00	59 950	30%	17 985
CHAMPEIX	Locaux et cantines scolaires	Mise aux normes groupe scolaire	500 000,00	500 000	30%	150 000
CLEMENSAT	Aménagement de bourg et de village	Aménagement de la place de la mairie, rue de chazeau et rue de la rochette	168 000,00	168 000	30%	50 400
COLLANGES	Aménagement de bourg et de village	Amélioration du cadre de vie des habitants et sécurisation des endroits non pourvus d'éclairage public – rue du Lavadou et passage Suquet	60 043,50	60 044	30%	18 013
COUDES	Bâtiments communaux et intercommunaux	Construction d'un espace de loisirs multi-activités	819 000,00	500 000	30%	150 000
COURGOUL	Bâtiments communaux et intercommunaux	Aménagement de 3 bâtiments communaux Eglise (accessibilité) Gîtes (mise aux normes Gîtes de France) Salle des fêtes (plancher)	37 132,00	37 132	30%	11 140

DAUZAT-SUR-VODABLE	Voirie	Grosses réparations de voirie hameau Genelières	11 170,00	11 170	30%	3 351
GIGNAT	Aménagement de bourg et de village	Murs cimetièrre	50 000,00	50 000	30%	15 000
LAMONTGIE	Aménagement de bourg et de village	Création muret autour de l'église	17 139,13	17 139	30%	5 142
LUDESSE	Bâtiments communaux et intercommunaux	Remplacement porte entrée 3 logements	6 000,00	6 000	30%	1 800
LUDESSE	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réparation de voirie : chemin du breuil, chemin du creux, petite rue de Paris	17 500,00	17 500	30%	5 250
MAREUGHEOL	Voirie	Gros travaux de voirie	4 542,00	4 542	30%	1 363
MAREUGHEOL	Aménagement de bourg et de village	Murs cimetièrre	4 793,00	20 670	30%	6 201
MAZOIRES	Bâtiments communaux et intercommunaux	Rénovation bâtiment pour local technique	17 927,65	17 928	30%	5 378
MEILHAUD	Aménagement de bourg et de village	Création terrain multi sports préau point d'eau WC publics	207 014,79	207 015	30%	62 105
MONTAIGUT-LE-BLANC		Réfection de voies et création de parkings PROJET A REDEFINIR	137 928,00	137 928	30%	41 378
MORLAT	Aménagement de bourg et de village	Aménagement aire de jeux	8 567,00	8 567	30%	2 570
NESCHERS	Bâtiments communaux et intercommunaux	Mise en accessibilité de bâtiments communaux : mairie, école, salle des fêtes et multiple rural	36 275,00	36 275	30%	10 883
NONETTE-ORSONNETTE	Aménagement de bourg et de village	Réfection murs de soutènement + pose cadran horloge + paratonnerre	26 589,00	26 589	30%	7 977
NONETTE-ORSONNETTE	Soutien à l'activité touristique	Aménagement du site remarquable de la butte de Nonette	178 446,00	178 446	30%	53 534
NONETTE-ORSONNETTE	Voirie	Chemin de la bugue, rue de péchaud, rue du bourguet	200 464,01	100 000	30%	30 000
PARENT	Bâtiments communaux et intercommunaux	Construction centre technique municipal aux abords de l'école	262 300,00	262 300	30%	78 690
PARENTIGNAT	Bâtiments communaux et intercommunaux	Extension bât communaux (mairie agence postale logements)	285 437,00	285 437	30%	85 631
PERRIER	Bâtiments communaux et intercommunaux	Rénovation toiture salle polyvalente	176 323,37	176 323	30%	52 897
PLAUZAT	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réhabilitation Cave Saint Marc	149 598,00	149 598	30%	44 879
PRADEAUX (LES)	Aménagement de bourg et de village	Rénovation place du village	15 717,96	15 718	30%	4 715
RENTIERES	Voirie	Sécurisation village	48 825,00	48 825	30%	14 648
SAINT-ALYRE-ES-MONTAGNE	Bâtiments communaux et intercommunaux	Garage communal	34 500,00	34 500	30%	10 350
SAINT-CIRGUES-SUR-COUZE	Bâtiments communaux et intercommunaux	Création accès PRM à l'agence postale	5 257,29	5 257	30%	1 577
SAINT-CIRGUES-SUR-COUZE	Aménagement de bourg et de village	Création cheminement piétonnier le long de la RD 620	13 345,00	13 345	30%	4 004
SAINT-ETIENNE-SUR-USSON	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réfection toiture bât mairie école	52 024,50	52 025	30%	15 608
SAINT-FLORET	Voirie	Grosses réparations de voirie	32 418,00	32 418	30%	9 725
SAINT-GERMAIN-LEMBRON	Aménagement de bourg et de village	Aménagement du centre bourg Phase 1 : 298 775,90€ (2018) Phase 2 119 927€ (2019)	298 775,90	298 776	30%	89 633
SAINT-HERENT	Bâtiments communaux et intercommunaux	grosses réparations murs cimetièrre	91 448,00	91 448	30%	27 434
SAINT-JEAN-EN-VAL	Bâtiments communaux et intercommunaux	Mise en accessibilité du bâtiment mairie	5 016,00	5 016	30%	1 505
SAINT JEAN EN VAL	Voirie	Programme de voirie (poux, riolette, la brugère, laa moy, fontenille, montroy, salamot, séjole, le malfournier et locagne	124 503,00	100 000	30%	30 000
SAINT MARTIN DES PLAINS	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réfection totale toiture salle communale	11 569,00	11 569	30%	3 471
SAINT VINCENT	Aménagement de bourg et de village	Aménagement d'un pont et restauration d'une passerelle pour sécuriser le parcours école - cantine et périscolaire	22 607,00	22 607	30%	6 782
SAINT YVOINE	Aménagement de bourg et de village	Mise en place d'une rambarde de sécurité sur le cheminement de la rue Saint Roch	10 080,00	10 080	30%	3 024
SAUXILLANGES	locaux et cantines scolaires	Rénovation cantine	185 000,00	185 000	30%	55 500
SOLIGNAT	Aménagement de bourg et de village	Contournement de Solignat	145 803,00	145 803	30%	43 741
SUGERES	Bâtiments communaux et intercommunaux	Rénovation et extension salle polyvalente	360 000,00	360 000	30%	108 000
TOURZEL RONZIERES	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réhabilitation hangar communal	25 249,50	25 250	30%	7 575

USSON	Voirie	Voies nuguères, générale et Pranly (puy gros)	53 000,00	53 000	30%	15 900
VERNET LA VARENNE	Voirie	Réparations de voirie sur les chemins de Montfort, de l'Église et rue des jardins	60 044,50	60 045	30%	18 013
VERRIERES	Voirie	Grosses réparations de voirie	23 064,00	23 064	30%	6 919
VICHEL	Bâtiments communaux et intercommunaux	Travaux accessibilité en régie	1 627,28	1 627	30%	488
VODABLE	Voirie	Remise en état des rues : porte neuve, champs vacher, dauphins d'Auvergne, de la croix de Nazareth	20 416,00	20 416	30%	6 125

CONSIDÉRANT que les listes ci-dessus font état des perspectives d'attribution par l'État de financements mobilisés au titre du contrat de ruralité de l'Agglo Pays d'Issoire ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider l'avenant financier 2018 relatif au contrat de ruralité avec l'État correspondant à la maîtrise d'ouvrage de l'Agglo Pays d'Issoire, tel qu'il est présenté ci-dessus ;
- d'autoriser le Président à signer la convention financière annuelle relative au contrat de ruralité 2018 ci-annexée ;
- d'autoriser le Président à signer tout avenant conventionnant l'Agglo Pays d'Issoire et l'État au titre du contrat de ruralité et de son avenant financier 2018, ainsi que les avenants pouvant intervenir après une réaffectation des parties des crédits non consommés, par les maîtrises d'ouvrage communales.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 05/07/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 05/07/2018

Envoyé en préfecture le 05/07/2018

Reçu en préfecture le 05/07/2018

Affiché le



ID : 063-200070407-20180626-DEL_2018_03_26-DE